

Les investissements à long terme au Canada par les résidents du Royaume-Uni s'élevaient à \$4.0 milliards à la fin de 1970. Par rapport à l'ensemble des investissements étrangers au Canada, la part du Royaume-Uni n'était plus que d'environ 9%, ce qui représente une diminution considérable comparativement à 36% à la fin de 1939, avant les rapatriements imposés par la guerre. Après le creux de 1948, la valeur des investissements du Royaume-Uni au Canada a augmenté chaque année jusqu'en 1962, puis elle a fléchi légèrement en 1963, par suite notamment du rapatriement des investissements canadiens dans les sociétés ferroviaires et de la prise en charge par les provinces d'autres services publics, puis elle a remonté au cours des années suivantes.

Les investissements à long terme des résidents des pays autres que les États-Unis et le Royaume-Uni se chiffraient à \$5.1 milliards à la fin de 1970. Ce montant, plus de deux fois supérieur à celui de 10 ans auparavant, constitue une progression supérieure à celle qui s'est produite dans les investissements des États-Unis et du Royaume-Uni. Il représentait plus de 11.5% du volume total des investissements étrangers à long terme au Canada en 1970, contre un peu moins de 10% en 1968. Sur les \$2.5 milliards d'investissements directs effectués par ce groupe de pays en 1970, environ \$2.0 milliards, soit 80%, provenaient de l'Europe, principalement des Pays-Bas, de la France et de la Suisse.

21.5.2 Investissements étrangers dans l'industrie canadienne

Les effets des investissements étrangers sur l'économie canadienne se mesurent à la fois par la valeur absolue en dollars des capitaux étrangers dans chaque industrie et par la proportion des capitaux contrôlée par des non-résidents dans chaque industrie. En 1970, 53% des capitaux utilisés dans l'industrie manufacturière canadienne appartenaient à des non-résidents, soit une augmentation d'un point par rapport à 1967; la part contrôlée par l'étranger était de 61%, soit une augmentation de trois points par rapport à 1967. Ces données sont fondées sur des renseignements recueillis pour des entreprises (groupes de compagnies sous contrôle unique). Des données relatives au contrôle canadien et étranger dans les industries manufacturières fondées sur une répartition des entreprises ou établissements considérés individuellement sont présentées au Chapitre 17, Section 17.2 qui traite brièvement des différences entre les divers genres de données concernant l'appartenance nationale.

Dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel les pourcentages d'appartenance et de contrôle étrangers étaient de 61% et 76% respectivement, contre 62% et 74% en 1967. Dans le cas des autres industries minières et industries de la fonte et de l'affinage, les proportions étaient de 59% et 70% respectivement en 1967, contre 61% et 65% en 1967. De 1967 à 1970, l'ensemble des capitaux utilisés dans ces industries s'est accru d'environ \$8.5 milliards pour atteindre \$43.9 milliards. La part des capitaux appartenant à des non-résidents a progressé de moins d'un point au cours de cette période, tandis que la part des capitaux contrôlée par des non-résidents s'est accrue de plus de trois points.

Les capitaux canadiens ont continué à jouer un rôle de premier ordre dans le financement de plusieurs secteurs tels que le commerce, les chemins de fer et d'autres services publics. Dans une vaste gamme d'activités englobant l'industrie manufacturière, l'industrie pétrolière, l'industrie minière, le commerce, la construction et les services publics, la proportion de l'appartenance étrangère est demeurée constante (35%) entre 1967 et 1970, tandis que la part investie dans les industries canadiennes assujettie au contrôle étranger s'est accrue d'un point pour passer à 36%. De 1948 à 1967, l'appartenance étrangère a progressé d'environ trois points et le contrôle étranger d'environ 10 points.

21.5.3 Avoirs canadiens à l'étranger

En dépit de l'accroissement considérable des investissements des non-résidents au Canada et du solde de la dette internationale du Canada envers les non-résidents, les avoirs canadiens à l'étranger ont augmenté à un rythme plus rapide que celui de la dette extérieure du Canada (tableau 21.34). Ils constituent actuellement une proportion plus grande des engagements envers l'étranger que celle observée avant la Seconde Guerre mondiale. La part des engagements canadiens qu'ils représentent est passée d'environ un cinquième en 1926 à plus de deux cinquièmes en 1970. Cette progression s'est accompagnée d'un changement dans la composition des avoirs canadiens à l'étranger. La part des investissements privés à long terme y compris les investissements directs, les placements de portefeuille et les placements divers dans ces avoirs a diminué, tombant d'environ 70% en 1926 à environ 45% en 1970. Les